**LETTRE D’INFORMATION N°1 : « le Jardin des Abeilles » aux Malaudes**

**SUIVI DU PROJET**

**Nous avons rencontré des représentants de la section locale des « Croqueurs de pommes » dont le siège est à Miers et, en particulier, MM. Bouyssou et Legrand. Il s’avère que la parcelle des Malaudes présente un intérêt certain pour la réalisation d’un «  VERGER CONSERVATOIRE ». Ainsi cet espace sera planté à l’automne de 100 arbres fruitiers de variétés anciennes bio. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette heureuse initiative et de l’étroite collaboration qui s’en suivra. En outre, chaque année une journée de taille et greffe sera programmée à laquelle pourront assister pour s’initier les habitants de l’inter communauté.**

**L’unité biologique et écologique de la parcelle s’en trouvera mieux desservie et pleinement profitable aux insectes pollinisateurs. Ainsi la biodiversité régénérée de cette prairie profitera aux différents écosystèmes qui la composent. En outre, notre slogan qui se veut fédérateur s’enrichit et devient : « NOUS SEMONS, NOUS PLANTONS, ILS RECOLTERONT. »**

**Par ailleurs, nous engageons des démarches auprès d’organismes publics et privés pour obtenir quelques subsides afin d’épargner les deniers communaux.**

**Nous avons profité de la clémence de la météo pour matérialiser et ensemencer 4 espaces et ce grâce à la participation active et bénévole de MM. ARNAL ET BEDOS que nous remercions vivement. Par ailleurs, les services communaux, et en particulier, Raymond LAMOTHE, ont procédé au creusement d’un bassin de 6x8 m dans lequel nous implanterons quelques plantes…**

 **A suivre**

**J.C.RIVIERE et J.PERRIER**

(Mars /avril 2014) LETTRE D’INFORMATION N° 2 :

« Le Jardin des Abeilles » aux Malaudes

Avec la clémence du temps, nous avons pu donner un peu plus de corps à ce jardin. Des travaux et des plantations viennent d’être réalisés permettant de se rendre compte de la future structure.

Ainsi après labourage et hersage de 2 grands espaces effectués bénévolement par 2 adhérents du club des Ainés, Denise et Georges THAMIE de Gaule, leur ensemencement en graminées vivaces et mellifères a été réalisé. Sur l’espace 3, ont été semés, de l’anthyllis vulnéraire et une composition de 18 graminées (intitulée « Petit Gibier »), sur l’espace 5, du lotier et du sainfoin.

Ensuite, 2 rangées d’arbres fruitiers de variétés méritantes, et en particulier, 9 pommiers et 1 poirier, offerts par la section locale des Croqueurs de pommes du Haut Quercy, ont été plantés au milieu de 2 allées. Puis une bordure de framboisiers a été mise en place auxquels s’ajouteront prochainement, des cassissiers et des groseilliers. En parallèle, des arbustes floraux, des vitex, des lavandes et buddleia garniront une autre bordure. Autour du bassin, plusieurs saules marsault apporteront, au tout début du printemps, nectar et surtout pollen pour nourrir le couvain.

Maintenant nous attendons la pluie qui favorisera la germination puis, dans quelques semaines, une belle floraison. Ainsi nos avettes qui renforcent actuellement les colonies auront diversité, qualité et quantité de fleurs dans l’espace et le temps (étalement des floraisons). De plus le bois tout proche, aux essences variées complète les ressources apicoles, et du reste le choix de cette parcelle n’est pas le fruit du hasard. En effet, cet autre écosystème se nourrit de celui de la prairie et vice et versa. Du reste, la lisière (un écotone pour les scientifiques), transition entre 2 écosystèmes sont des espaces riches en biodiversité. En outre, plus un écosystème recèle d’espèces végétales, plus il sera productif en matière organique et en énergie. Ainsi, une grande biodiversité le rendra plus stable et lui permettra de se reconstituer plus rapidement en cas de perturbation (sécheresse, tempête etc.…).

A suivre… JC RIVIERE et J PERRIER